

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS



SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

## COPIE DE RÉOLUTION

N° 475-2020

EXTRAIT DE LA SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2020



ORDINAIRE

EXTRAORDINAIRE

AJOURNEMENT

Membres du conseil municipal :

Mme Maryse Gouger, district n° 1;

M. Gyslain Loyer, district n° 2;

M. Denis Renaud, district n° 3;

M. Sylvain Trudel, district n° 5;

M. Luc Ducharme, district n° 6;

En présence de M. Pierre Lépicier maire suppléant, de M. Jeannoé Lamontagne, directeur général/secrétaire-trésorier et de Mme Marine Revol, directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe.

La mairesse Mme Audrey Boisjoly est absente.

### OBJET : MUNICIPALITÉS ALLIÉES CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

**CONSIDÉRANT QUE** la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

**CONSIDÉRANT QUE** c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

**CONSIDÉRANT QUE** le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

**CONSIDÉRANT QU'** il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

**CONSIDÉRANT QUE** lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu de proclamer Saint-Félix-de-Valois municipalité alliée contre la violence conjugale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

  
Jeannoé Lamontagne

Directeur général/secrétaire-trésorier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

DONNÉE À SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, LE QUATRIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DE L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN.